



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION

# Plan National de Formation

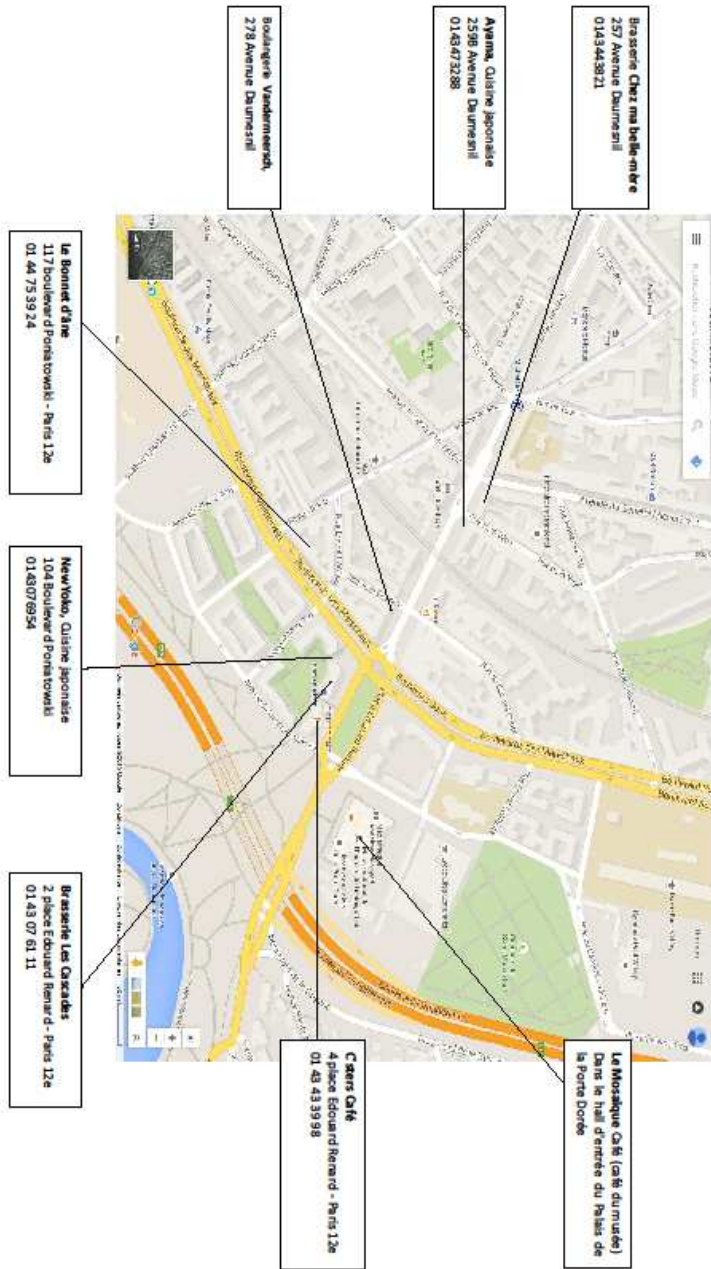
Professionalisation des acteurs

## LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UN ENJEU PARTAGÉ

Lundi 14 décembre 2015

Musée national de l'histoire de l'immigration

Palais de la Porte Dorée



## Présentation

---

*« L'éducation artistique et culturelle contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. »*

*Loi du 8 juillet 2013*

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République institue pour tous les élèves, tout au long de leur scolarité, un parcours d'éducation artistique et culturelle dont les modalités sont fixées par les ministres chargés de l'éducation et de la culture et la mise en œuvre assurée localement.

Le rapport annexé à la loi présente l'éducation artistique et culturelle comme un puissant levier d'émancipation et d'intégration sociale et justifie la création du parcours comme le moyen d'atteindre la réduction des inégalités et d'instaurer un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, en mettant en cohérence les enseignements et les actions éducatives, et en les reliant aux expériences personnelles.

Le parcours doit ainsi permettre à chacun de rencontrer des œuvres et des artistes, de s'initier à des pratiques artistiques et d'acquérir une culture artistique personnelle fondée sur les apprentissages. Profitant des apports conjugués de l'institution scolaire, des acteurs culturels, des collectivités territoriales et de leurs partenaires associatifs, il se concrétise par la mise en œuvre de projets partenariaux et le recours à des pratiques innovantes et actives en matière d'éducation artistique et culturelle. Dans un objectif de diversité des pratiques, mais aussi d'équilibre et de complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, les responsables locaux, académiques et régionaux prennent en compte les spécificités et les dynamiques territoriales. La circulaire interministérielle du 3 mai 2013 définit ce cadre de mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Enfin, les acteurs de l'éducation et leurs partenaires disposent désormais d'un référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle publié au BOEN du 9 juillet 2015. Celui-ci a été élaboré en cohérence avec le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et avec les nouveaux programmes, conçus par cycles, de l'école maternelle au collège. Il fixe les grands objectifs de formation et les repères de progression associés. Il assure une continuité et une progressivité dans les compétences visées en termes d'apprentissages, de rencontres et de pratiques.

## Objectifs

Cette journée inscrite au Plan national de formation vise une appropriation partagée des différents textes définissant la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Elle a pour objectifs :

- de créer une culture commune entre tous les acteurs de l'éducation artistique et culturelle ;
- d'éclairer de plusieurs regards la relation que le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle entretient avec le parcours et les nouveaux programmes de la scolarité obligatoire ;
- d'interroger ce qui, dans la mise en œuvre locale du parcours, témoigne de la construction d'une progressivité et d'une continuité ; ce qui assure que le jeune en devienne l'acteur et l'auteur ;
- de réfléchir à des modalités de pilotage et à des démarches susceptibles de contribuer efficacement à la formation et à l'accompagnement des acteurs ;
- de présenter des outils et des ressources destinés aux équipes ainsi qu'aux élèves, dont la nouvelle application Folios.

9h30 *Accueil des participants, émargement et inscription dans les ateliers*

## Ouverture officielle

---

Auditorium

10h **Hélène Orain**, directrice générale de l'établissement public du Palais de la Porte Dorée  
**François Weil**, recteur de l'académie de Paris  
**Najat Vallaud-Belkacem**, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
**Fleur Pellerin**, ministre de la culture et de la communication

## Enjeux et perspectives

---

10h30 **Le parcours d'éducation artistique et culturelle : un enjeu de politique éducative**  
**Florence Robine**, directrice générale de l'enseignement scolaire

10h50 **L'éducation artistique et culturelle : une politique de démocratisation culturelle**  
**Christopher Miles**, secrétaire général du ministère de la culture et de la communication

## Table ronde

---

11h10 **Le référentiel : un cadre commun pour une mise en œuvre optimale du parcours d'éducation artistique et culturelle par les équipes éducatives**

**Marie-Christine Bordeaux**, maître de conférences à l'université Stendhal de Grenoble, chargée de mission culture de l'université Grenoble Alpes

**Christian Vieaux**, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe enseignements et éducation artistiques

**Jean-François Marguerin**, ancien directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes

**Catherine Darrouzet**, déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle de l'académie de Bordeaux

*Modération :* **Florence Robine**, directrice générale de l'enseignement scolaire

12h00 *Échanges avec la salle*

## Focus sur Folios

---

12h15 **Folios, une application pour le suivi individuel des parcours éducatifs**

**Christophe Herlory**, chargé de mission au département de la recherche et du développement, de l'innovation et de l'expérimentation, direction générale de l'enseignement scolaire

**Michel Muller**, chef du département de l'ingénierie éducative pour l'orientation à l'ONISEP

12h30 *Déjeuner libre*

## Ateliers

---

Les ateliers sont animés par des acteurs illustrant la richesse de la collaboration partenariale. A partir d'études de cas analysées, les participants dégagent collectivement les conditions permettant à un projet ou à une formation de contribuer pleinement à la construction et à l'enrichissement du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'enfant et de l'adolescent. Les thématiques retenues traversent quatre grands enjeux : l'implication et la qualification du territoire, la continuité et la progressivité, les compétences et leur évaluation, la formation et l'accompagnement des acteurs.

### Atelier 1 – Piloter et mettre en œuvre le parcours en milieu rural

Salle 2

#### *Animation*

**Claire Latil**, chargée de mission, réseau « Animation et développement culturel » regroupant les réseaux culturels régionaux et les établissements agricoles pour l'action artistique et culturelle.

#### *Introduction*

**Isabelle Millies**, conseillère pour l'éducation artistique et culturelle, DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Thierry Scartoni**, délégué académique à l'action culturelle adjoint, académie de Nice

#### **Études de cas**

##### • **Résidence sur la communauté de communes de Grasse**

Afin de favoriser une identité culturelle commune dans une zone de revitalisation rurale nouvellement rattachée à une communauté d'agglomération, et de créer des passerelles avec les équipements culturels existant en zone urbaine, la communauté d'agglomération Pays de Grasse (Alpes maritimes) développe des présences artistiques tout au long de l'année sur son territoire.

La volonté de soutenir la création artistique et d'encourager l'éducation artistique et culturelle en zone rurale l'ont conduite, en partenariat avec la DRAC PACA et l'Éducation nationale, à proposer des résidences de 3 mois à des artistes.

Ouvertes à tous les artistes professionnels francophones, elles permettent à l'artiste de se consacrer à sa création et de mener sur le territoire des ateliers de sensibilisation et de médiation autour de son projet artistique.

Durant sa résidence, l'artiste propose des rencontres et des ateliers en direction des différents publics : jeunes, scolaires, accueils de loisirs, publics sous main de justice et à l'hôpital, personnes âgées en maison de retraite.

**Maud Boissac**, directrice des affaires culturelles de la communauté d'agglomération Pays de Grasse

**Florence Ferin**, conteuse

**Isabelle Lochet**, inspectrice de l'éducation nationale

##### • **Les Concerts de Poche**

Cette action culturelle permet de développer dans la durée des liens inédits entre les musiques dites "savantes" et une très large diversité de publics. C'est un concept innovant de culture citoyenne. L'un des objectifs est d'amener de grands artistes de la musique classique, du jazz à l'opéra, dans les zones rurales et les quartiers défavorisés. Il s'agit d'impliquer tous les publics, en particulier les jeunes dans des projets musicaux participatifs.

**Yves Guinchat**, chargé de la musique à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, académie de Créteil

**Gisèle Magnan**, directrice générale et artistique de l'association Les Concerts de Poche

## Atelier 1 bis – Piloter et mettre en œuvre le parcours en milieu rural

Salle 3

### Animation

**Francis Gaillard**, maître de conférences à l'École nationale de formation agronomique de Toulouse

### Introduction

**Agnès Monier**, conseillère éducation artistique et culturelle, DRAC Auvergne

**Valérie Perrin**, déléguée académique aux arts et à la culture, académie de Clermont-Ferrand

### Études de cas

#### • *Comb'images*

Depuis 2013, les services de l'État (rectorat, DRAAF, DRAC, DRJSC), le syndicat mixte pour l'aménagement et le développement (SMAD) des Combrailles, le conseil régional d'Auvergne et le réseau « Effervescences culturelles en Combrailles » collaborent afin d'offrir aux jeunes un parcours d'éducation artistique et culturelle.

Le territoire des Combrailles, vaste étendue de moyenne montagne, compte 103 communes regroupées en 9 communautés de communes, au nord-ouest du département du Puy-de-Dôme.

Cette année, les centres de loisirs intercommunaux, les écoles, les collèges, le lycée professionnel, le lycée agricole, l'institut médico-éducatif, le centre d'éducation fermé et le centre d'accueil de demandeurs d'asile - soit 32 établissements scolaires et structures enfance-jeunesse -, participent au dispositif *Comb'images*. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention d'éducation artistique et culturelle et du Contrat Local d'Éducation Artistique du pays des Combrailles conclus entre les services de l'État et le Conseil Régional d'Auvergne.

**Céline Buvat-Rougeron**, chargée de développement culturel au SMAD

**Sophie Contal**, directrice de la salle de spectacles La Passerelle

**Claudine Boyer**, conseillère pédagogique, académie de Clermont-Ferrand

#### • Les ateliers *Ados d'Mots*

La Bibliothèque du Finistère propose 50 ateliers d'écriture par an à 5 structures accueillant des jeunes vivant en milieu rural et éloignés du livre et de la lecture. Ces ateliers se déroulent dans les médiathèques partenaires des structures. Les écrivains invitent les jeunes à s'impliquer dans une dynamique de création. En fin d'année, leurs textes sont mis en voix par des comédiens, ce qui valorise leur travail. Depuis sa création, *Ados d'Mots* a touché plus de 1000 jeunes. L'atelier d'écriture de Lesneven (7000 habitants), avec la Bibliothèque du Finistère, la médiathèque « Le Vilaren », l'iréo MFR et l'écrivain Thierry Cazals, en est une illustration.

**Michèle Fitamant**, directeur de la Bibliothèque du Finistère

**Pierre Jaffrès**, professeur de lettres de l'Iréo MFR de Lesneven

**Olivier Le Gall**, responsable de la médiathèque « Le Vilaren » de Lesneven

**Kristell Poudoulec**, coordinatrice *Ados d'Mots* de la Bibliothèque du Finistère

## Atelier 2 – Continuité et progressivité du parcours de l'enfant et de l'adolescent

Auditorium

### Animation

**Jean-Pierre Saez**, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

**Marie-Christine Bordeaux**, maître de conférences à l'université Stendhal de Grenoble, chargée de mission culture de l'université Grenoble Alpes

### Introduction

**Pascal Audurand**, conseiller éducation artistique et culturelle, DRAC Midi-Pyrénées

**Brigitte Quilhot-Gesseaume**, déléguée académique à l'action culturelle, académie de Toulouse

### Études de cas

#### • L'Espace CréationS du collège Jean Macé de Fontenay-sous-Bois

Plusieurs fois primé et soutenu au niveau national, l'Espace CréationS est un espace culturel innovant et un nouveau mode d'organisation dans l'établissement dédié à la créativité artistique, culturelle et citoyenne et ouvert à tous les élèves et adultes. Continuum inédit entre éducation nationale et populaire dans le parcours et la dynamique propre de l'enfant/du jeune/de l'élève, embrassant des lieux et des temps de vie multiples, il fédère un réseau de partenaires et permet des coopérations originales sur le territoire en replaçant le jeune au centre de la communauté scolaire en tant qu'acteur culturel dans une maïeutique nouvelle de la formation de l'individu et du citoyen.

**Marin Menant**, réalisateur et didacticien de l'image, intervenant cinéma audiovisuel au collège Jean Macé

**Frédéric Ponticelli**, directeur du service municipal de la jeunesse, Ville de Fontenay-sous-Bois

**Miguel Toquet**, professeur des écoles, concepteur des Espaces CréationS et coordonnateur de celui du collège Jean Macé

#### • De la création d'outils de médiation au projet *Ladies First* : la personne et son parcours au cœur du projet artistique

Le centre de développement chorégraphique (CDC) de Toulouse a toujours placé la personne au cœur du projet artistique de l'établissement. Que le jeune soit en temps scolaire, péri ou extrascolaire, il est la même personne et son parcours est un et unique. À travers la médiation ou l'histoire de la danse, les outils créés par le CDC de Toulouse sont produits de manière à promouvoir et faire acquérir des compétences en danse contemporaine, quelle que soit la structure qui accueille le jeune. Ces outils de médiation sont à ce jour utilisés par le réseau national des CDC. Le projet *Ladies First*, porté par les deux CDC de Toulouse et d'Uzès et la chorégraphe Marion Muzac, débute en temps scolaire pour les adolescentes et se déroule ensuite hors temps scolaire.

**Annie Bozzini**, directrice du centre de développement chorégraphique de Toulouse – Midi-Pyrénées

**Catherine Feybesse**, conseillère pédagogique départementale pour la danse de Haute-Garonne

**Christine Luttau**, directrice de la fédération régionale Léo Lagrange Sud-Ouest

## Atelier 3 – Des compétences au cœur du parcours

Salle 5

*Animation*

**Cyrille Gouyette**, chef du Service Éducation et Formation, musée du Louvre

*Introduction*

**Eric Guérin**, délégué académique à l'éducation artistique et culturelle, académie de Reims

**Catherine Zimmermann**, conseillère pour l'éducation artistique et culturelle, DRAC Alsace

### Études de cas

#### ▪ Éducation artistique et culturelle au Tarmac

Le Tarmac a pour mission de soutenir et d'accompagner les écritures contemporaines francophones en créant un lieu de rencontre et d'enrichissement personnel entre les artistes et les publics. Parmi les projets co-construits avec les enseignants et le monde associatif, l'atelier *Tarmac Diplo* proposé sur le temps scolaire consiste, autour de la « lecture vivante » d'un article du *Monde diplomatique* en présence d'un(e) journaliste, à tisser des passerelles entre l'information géopolitique, la création littéraire ou poétique d'un pays et l'œuvre présentée sur le plateau du Tarmac. L'un des objectifs est de développer chez les élèves l'esprit critique et l'esprit d'investigation, à la croisée du spectacle vivant et de l'analyse journalistique. Autre dispositif phare, *Collisions* est un projet de création théâtrale réalisé sur l'ensemble de la saison qui entend favoriser le renforcement de la maîtrise de la langue à travers l'initiation aux techniques théâtrales, développer l'écoute mutuelle et l'imaginaire, décroiser les pratiques culturelles ou sociales via un projet intergénérationnel associant des adolescents et des adultes amateurs.

**Valérie Baran**, directrice artistique du Tarmac

**Julien Bourguignon**, responsable du pôle des publics du Tarmac

**Jean Maurice Laine**, directeur de l'AJE (Association Jeunesse Éducation)

**Régis Signarbieux**, microlycée du lycée Lazare Ponticelli à Paris

#### ▪ Parcours et archéologie : référentiel et expériences

À la croisée des sciences humaines et des sciences dures, l'archéologie peut susciter de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle. Sa vaste présence sur le territoire, son accessibilité, sa pluridisciplinarité et les repères spatio-temporels offerts concourent à l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs qui contribuent à fonder une culture commune. À travers l'investigation et l'expérimentation, elle permet de créer des situations d'apprentissage en conformité avec les grands objectifs de formation du socle commun : techniques d'expression, intégration dans un processus collectif, mise en relation de différents champs de la connaissance, mobilisation des savoirs. Elle contribue enfin aux cinq domaines du nouveau socle, notamment « la formation de la personne et du citoyen » et « les représentations du monde et l'activité humaine ».

**Laurent Bastien**, professeur d'Histoire-Géographie au collège Anne Frank de Saint-Dizier, responsable de l'option « Archéologie » en classe de 6<sup>ème</sup>

**Gilles Prilaux**, ingénieur de recherches (Inrap), archéologue référent du parcours « Soldats voyageurs – archéologie des graffitis 14-18 de la cité souterraine de Naours », communauté de communes Bocage-Hallue, collège Les Coudriers de Villers-Bocage

**David Raynal**, directeur adjoint du développement culturel et de la communication (Inrap)

## Atelier 4 – Quelle formation et quel accompagnement pour les acteurs ?

Salle 4

### Animation

**Pascal Boyries**, doyen des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux, académie de Grenoble

**Vincent Rouillon**, permanent rédacteur de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC)

### Études de cas

#### ▪ Le module « démarche de projet » pour le développement d'un territoire apprenant

Notre proposition installe délibérément la culture au cœur des apprentissages comme principe organisateur de l'école. Accompagner un territoire apprenant, c'est revendiquer la capacité des acteurs à mettre en chantier leur intelligence collective, à faire évoluer leurs postures professionnelles. La démarche projet, outil partagé et structurant, permet de dépasser l'approche individuelle en favorisant les co-constructions dans et hors l'école. Nous proposons de repenser l'action culturelle comme une démarche unificatrice qui favorise la cohérence les activités d'un établissement sur son territoire.

**Thierry Delavet**, principal du collège Revesz-Long de Crest

**Marie-Françoise Olivier**, conseillère arts et culture du DASEN de Savoie

#### ▪ De la nécessité de penser autrement la formation à l'éducation artistique et culturelle

Depuis 2013, l'ESPÉ de Caen a mis en place une stratégie progressive pour faire de l'éducation artistique et culturelle une dimension constitutive de la formation de tous les étudiants, orientée vers l'acquisition de compétences pour mettre en œuvre une éducation artistique et culturelle à l'école et en établissement. La mise en projet, l'engagement dans des dispositifs réflexifs interrogeant la réception, la médiation et l'interprétation de l'art contemporain et des projets muséographiques et patrimoniaux sont au cœur de cette stratégie.

**Stanislas Hommet**, directeur de l'ESPÉ de Caen, responsable du parcours « Médiations culturelles et enseignement »

**François Pinel**, conseiller éducation artistique et culturelle, DRAC Basse-Normandie

#### ▪ Des outils de formation pour favoriser les coopérations professionnelles : l'exemple du projet DEMOS

Combiner harmonieusement transmission des savoirs et contribution au développement global d'un être humain est l'un des enjeux majeurs qui traverse les politiques d'éducation artistique et culturelle.

Le projet Démon (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) construit conjointement par une institution culturelle – la Cité de la musique-Philharmonie de Paris – et une institution du champ social – l'Association pour la prévention sur le site de La Villette – est un exemple de modèle coopératif, rapprochant des cultures professionnelles également concernées par les questions éducatives mais structurellement plutôt séparées.

Présenté sous l'angle de la formation professionnelle, ce modèle comprend une auto-formation rendue nécessaire par une situation éducative inhabituelle – une coopération entre musiciens et professionnels du champ social au service d'une transmission de la musique par la pratique collective – et un dispositif de formation continue plus formel ponctuant le déroulement du projet.

**Gilles Delebarre** : directeur adjoint du département éducation de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, délégué au projet Démon

**Olivier Flament**, directeur de l'APSV (Association pour la prévention sur le site de La Villette)

15h55 *Fin des ateliers, retour dans l'auditorium*



## Focus sur des ressources nationales

---

### Auditorium

- 16h00 **Des programmes au parcours : la politique d'accompagnement de la direction générale de l'enseignement scolaire**  
**Pierre Seban**, chef du bureau des contenus d'enseignement et des ressources pédagogiques, direction générale de l'enseignement scolaire
- L'offre de ressources et de formations de Réseau Canopé en matière d'éducation artistique et culturelle**  
**Jean-Marc Merriaux**, directeur général de Réseau Canopé
- Éduthèque : une offre de service public du numérique éducatif**  
**Alain Thillay**, chef du département du développement et de la diffusion des ressources numériques, direction du numérique éducatif
- Le portail Histoire des arts et son nouvel outil de création de carte de connaissance**  
**Marion Martin-Laprade** et **Cécile Riottot**, chefs de projet, département des programmes numériques, ministère de la culture et de la communication

## Conférence de clôture

---

- 16h40 **L'artiste et le chercheur**
- Alain Berthoz**, professeur honoraire au Collège de France, chaire de physiologie de la perception et de l'action
- Olivier Py**, metteur en scène de théâtre, directeur du festival d'Avignon
- Modération : Marie-Christine Bordeaux*
- Échanges avec la salle*
- 17h30 *Conclusion*

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)  
Ministère de la culture et de la communication (SPCI)  
[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)